Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260709-DELIB0907260004-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 juillet 2026	Le jeudi neuf juillet deux mil vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur PONTU Jacques.
Membres : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 15	**Présents** : PONTU Jacques, OLLIVIER Serge, GRALL Florence, GUEGUEN Serge, HALLER Patrick, MILIN Catherine, LE REST Jocelyne, LAURANS Delphine, ABGRALL David, LE LEZ Laurie et EDERN Carole.
Secrétaire de Séance Jocelyne LE REST	**Procurations :** MUZELLEC Marie-Catherine donne procuration à LE LEZ Laurie, RAZIL Jean-Luc donne procuration à GUEGUEN Serge, DIDOU Charlez donne procuration à OLLIVIER Serge et MONTAC Henri donne procuration à PONTU Jacques.
N° Délibération	**DELIB0907260004**

Objet : Travaux de rénovation de l'ensemble Mairie / Foyer

Dans la cadre du Volet 1 du pacte Finistère, la commune a pour projet de réaliser des travaux de rénovation de l'ensemble mairie / foyer en 2026.

Pour ce faire, des devis ont été demandés. Les entreprises retenues sont les suivantes :

-R'HOME SERVICES (Plouvorn) pour le passage en LED, coût total 15 021.50€ HT ;

-Miroiterie RAUB (Guilers) pour le remplacement des portes défaillantes, coût total 18 000€ HT ;

-Le JOLY James (Plouvorn) pour le nettoyage et le ravalement des bâtiments, coût total 10 000€ HT ;

Ce dossier fait apparaître une prévision de dépenses, à engager pour cette opération s'élevant à 43 021.50€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **adopte le dossier d'AVANT-PROJET qui vient de lui être soumis par Monsieur le Maire et qui s'élève à 43 021.50€ HT,**
- **donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires pour constituer le financement,**
- **donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer le contrat de travaux avec les entreprises.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jacques PONTU,

MAIRIE DE TREFLAOUENAN 29440

La Secrétaire de séance,
Jocelyne LE REST

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le